

Les pré-inscriptions de la colo été sont ouvertes

Les vacances scolaires constituent des temps essentiels dans le développement de l'enfant qui permettent une expérience de vie collective toujours enrichissante.
Inscrivez vos enfants !

COLO' ÉTÉ 2024

8/13
ans

Séjour à Bretignolles (Vendée)
14 au 27 août 2024

450€/pers.*



Places
limitées

Pré-inscriptions jusqu'au 31/03

Le dispositif « aide aux vacances enfant s » (CAF) est accepté.

Possibilité d'échelonner le paiement

Différentes activités proposées : Surf, bodyboard, accrobranche, parc aquatique

Excursion aux sables d'Olonne, pêche, randonnées pédestres, veillées, mer

* Le tarif comprend : le transport A/R et sur place, l'hébergement en pension complète, les frais d'organisation, les activités et le prêt de matériel, les veillées, l'encadrement, les réunions d'information, l'avance de frais médicaux, la mise en place d'un blog pour un accès aux nouvelles des enfants via internet, les frais liés au bon fonctionnement du centre, les assurances responsabilité civile et rapatriement.

Inscription : ESCALE - Boulevard Faidherbe

Information : site internet de la ville www.libercourt.fr

sur [f](https://www.facebook.com/ActuLibercourt) www.facebook.com/ActuLibercourt

et sur [ig](https://www.instagram.com/villedelibercourt) www.instagram.com/villedelibercourt



La municipalité organise, pour les enfants de 8 à 13 ans, un séjour à Bretignolles (Vendée) de 13 jours du 14 au 27 août 2024. Vous pouvez vous inscrire à partir du **1^{er} mars et jusqu'au 30 mars** à l'ESCALE.

Attention les places sont limitées !

Différentes activités proposées :

Surf, bodyboard, accrobranche, parc aquatique, excursion aux sables d'Olonne, pêche, randonnées pédestres, veillées, mer

Financement

Le dispositif «aide aux vacances enfants» (CAF) est accepté. Il est possible d'échelonner le paiement

Le tarif comprend : le transport A/R et sur place, l'hébergement en pension complète, les frais d'organisation, les activités et le prêt de matériel, les veillées, l'encadrement, les réunions d'information, l'avance de frais médicaux, la mise en place d'un blog pour un accès aux nouvelles des enfants via internet, les frais liés au bon fonctionnement du centre, les assurances responsabilité civile et rapatriement.

Publié le 01 mars 2024